

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO

COMMUNE D'AKONO

SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL

SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MEFOU-AND-AKONO DIVISIONAL

AKONO COUNCIL

SECRETARY GENERAL

TECHNICAL SERVICE

DÉCISION N° D.8/D/CAK/SG SG/ST/25 du 07 AOÛT 2025

Portant publication des résultats de l'Avis de la Demande de Cotation
N°001/DC/J12.02/CAK/CIPM/2025 DU 08 JUILLET 2025, POUR L'ACQUISITION DU
MATÉRIEL ROULANT (TRICYCLES) POUR LA COLLECTE DES ORDURES DANS LA COMMUNE
D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPDED - EXERCICE 2025

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONO, AUTORITÉ CONTRACTANTE

- Vu La Constitution ;
- Vu Le Décret N° 2018/366 du 20/06/2018 portant code des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu La Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu la Lettre-Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
- Vu L'arrêté N°205/A/MINMAP du 03 Juin 2018 portant création des commissions Départementales de passation des Marchés Publics ;
- Vu La Décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 constatant la composition des commissions Départementales de Passation des Marchés Publics .
- Vu la Décision N°000119/CAB/MINMAP du 26 Mars 2024 portant nomination des présidents de commissions Internes de passation des Marchés Publics placées auprès de certaines Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu la décision N°15/DM/J12.02/SG/CAK/24 du 12 Avril 2024 constatant la composition des membres de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Akono ;
- Vu l' Arrêté 000119/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du centre ;
- Vu le Demande de Cotation N°001/DC/J12.02/CAK/CIPM/2025 du 08 Juillet 2025, pour l'acquisition du matériel roulant (tricycles) pour la collecte des ordures dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

COMMUNIQUÉ ET DÉCISION D'ATTRIBUTION N°09, EXERCICE 2025

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : L'a Demande de Cotation N°001/DC/J12.02/CAK/CIPM/2025 du 08 Juillet 2025, pour l'acquisition du matériel roulant (tricycles) pour la collecte des ordures, dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono est, pour compter la date signature de la présente Décision déclarée infructueuse car aucune offre n'a été enregistrée.

ARTICLE 2 : La présente Décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

Ampliations:

- CCR/ARMP-CE :
- DDMAP/MAK :
- PDT/CIPM-CAK (pour info) :
- ARCHIVES.

AKONO, le 11.08.2025



Sa Majesté
Ondou Epulu Ilphonse
Officier de l'Ordre National de la Valeur